Historique du Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable

En 1949, un arrêté préfectoral autorise un premier groupement de communes et le premier syndicat prend le nom de Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Saint Jory – Castelnau d'Estrétefonds. D'autres adhésions de communes suivront.

En 1986, afin de répondre à des problèmes de production, le syndicat des eaux Save-Cadours et le syndicat des eaux Hers-Girou se rapprochent pour trouver une solution commune.

En 1988, le Syndicat de syndicats de production d'eau potable est créé par arrêté préfectoral sous le nom de **Syndicat de syndicats de production d'eau potable des vallées Save, Hers, Girou et Coteaux de Cadours**. Sa durée est illimitée, le siège social est fixé à Grenade sur Garonne, chemin du Port Haut.
En 1991, une usine primaire avec traitement de l'eau est mise en service. Elle est conçue pour produire 15 000 m³/jour. L'eau brute provient du Canal latéral à la Garonne. En période de chômage de cette voie d'eau ou en cas de pollution accidentelle, l'eau brute peut être prélevée dans un plan d'eau de 40 ha, soit un volume de 1 200 000 m³. Très vite, l'usine devient trop juste et il faut envisager un agrandissement. La DDASS et la DDA sont d'accord à condition que soient abandonnés les puits existants.

En 2006, l'agrandissement de l'usine et la mise en service permet de 35 000 m³/jour maximum.
Un marché de prestations de service pour l'exploitation du service d'alimentation en eau potable est passé entre le Syndicat des Eaux et le Service départemental de l'eau et de l'assainissement le 31 décembre 2006.
En 2010, Le Syndicat des Eaux approuve, par délibération du 29 septembre la création du Syndicat Mixte départemental de l'Eau et de l'assainissement (SMEA devenu Réseau 31) et adhère à celui-ci pour **la compétence transport et stockage de l'eau potable**.
Au 1er janvier 2017, le préfet de la région Occitanie prononce la fusion du Syndicat Intercommunal des eaux Hers Girou et du Syndicat Intercommunal des eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours.

A compter de cette date, il est créé, en lieu et place des syndicats intercommunaux précités, qui sont dissous, un syndicat intercommunal dénommé « Syndicat Intercommunal des Eaux des Vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours » (SIEVGHSCC) dont le siège est 1601 chemin des 3 ponts Saint Caprais 31330 Grenade sur Garonne.

Au 1er Janvier 2025, conformément aux dispositifs de l'article L.5214-21 du code général des collectivitées territoriales, la communauté de communes le Grand Ouest Toulousain prend la compétence "eau".
En conséquent, à cette date le Syndicat devient Syndicat Mixte sous la dénomination : **Syndicat Mixte de production d'Eau Potable des Vallées du Girou, Hers, Save et Coteaux de Cadours**.

Un nouvel agrandissement de l’usine d’eau potable est en cours de finalisation, celui-ci permet une capacité totale de production d’eau potable de 2500 m3/h soit 50 000m3 par jour.